

# **Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay**

## **Deuxième partie de l'audience publique du BAPE**

### **Commentaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**Présenté par**

**Francis Bergeron**

**20 octobre 2020**

À l'attention du président, M. Denis Bergeron  
À l'attention du commissaire, M. Laurent Pilotto

Je suis interpellé et particulièrement préoccupé par le projet de l'entreprise GNL-Québec pour de nombreux motifs, dont voici les principaux :

- Depuis plus de 30 ans, les scientifiques informent les autorités et le public de l'impact de la combustion des énergies fossiles sur le climat de la planète.
- Ce projet qui consiste à exporter des énergies fossiles en vue de les brûler dans d'autres pays est incompatible avec la crise climatique que nous vivons et vivrons pour encore plusieurs générations.
- Selon des scientifiques d'ici, ce projet va générer des émissions de gaz à effet de serre annuels de l'ordre de 50 mégatonnes, soit de l'extraction à la combustion.
- Selon les calculs des experts du gouvernement du Québec et de celui du Canada, les émissions de gaz à effet de serre liées au projet au Canada atteindraient chaque année plus de huit millions de tonnes (l'équivalent de 3,4 millions de voitures).
- La compagnie GNL-Québec ne peut démontrer à ce jour que la vente de gaz permettrait de substituer la combustion de charbon dans d'autres pays, et donc le bilan planétaire de ce projet pourrait mener à une hausse globale de 40 millions de tonnes de GES. On ne connaît pas les acheteurs éventuels ni l'utilisation qu'ils feront de ce gaz.
- Le fjord du Saguenay et le parc marin sont des richesses naturelles inestimables pour les citoyens du Québec et des touristes qui nous visitent. Les méthaniers qui viendraient charger du gaz naturel liquéfié aux installations de GNL Québec y navigueraient à raison de 300 à 400 passages par année. Ces navires traverseraient donc l'habitat essentiel reconnu et protégé du béluga du Saint-Laurent, une espèce en voie de disparition dont le déclin pourrait être lié à la pollution sonore croissante dans les milieux marins.
- Dans un avis scientifique rédigé en 2018 par des chercheurs de Pêches et Océans Canada, on souligne aussi que la construction prévue de deux ports majeurs sur le Saguenay, dont le projet gazier Énergie Saguenay, va à l'encontre des objectifs du plan de rétablissement du béluga du Saint-Laurent.
- Plusieurs journalistes indiquent que la vaste majorité des investisseurs de ce projet néfaste pour l'environnement sont installés dans des paradis

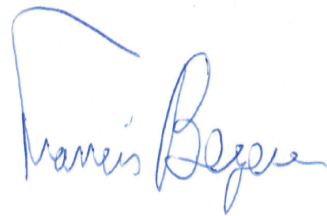
fiscaux, et que les retombés fiscales pour le Québec sont minimales.

- Plusieurs craignent, avec raison, que la présence de méthaniers dans le fjords fassent fuir les touristes, en plus des bélugas. Les activités nautiques et touristiques ainsi que la pêche blanche dans le Fjord seront affectés négativement par la présence des méthaniers. Des conséquences négatives pour le secteur touristique.

Pour ces principaux motifs, je m'oppose fermement à ce projet, qui est un mauvais projet, et je juge que ce projet n'est pas acceptable pour la population du Québec. Nous ne manquons pas de créativité et nous devrions investir temps, argent et ressources dans des projets en phase avec le développement durable pour le Québec.

Merci d'avoir pris ces quelques minutes pour lire ces commentaires.

Meilleures salutations, et bonne réflexion pour l'avenir des générations futures.



---

Francis Bergeron